

Burkina Faso

Unité – Progrès - Justice

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPERIEUR



UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

CADRE BUDGETAIRE DU PLAN STRATEGIQUE DE LA RECHERCHE 2012-2016



- Mai 2012 -

Sommaire

INTRODUCTION	3
TABLEAU SYNTHETIQUE DU CADRE BUDGETAIRE	3
AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DE LA RECHERCHE	4
AXE STRATEGIQUE 2 : RENFORCEMENT DES CAPACITES DE RECHERCHE	6
AXE STRATEGIQUE 3 : VISIBILITE ET VALORISATION DE LA RECHERCHE ET DES SERVICES A LA SOCIETE	8
AXE STRATEGIQUE 4 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE LA RECHERCHE	11
AXE STRATEGIQUE 5 : MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES POUR LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU	13
AXE STRATEGIQUE 6 : DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION NATIONALE ET INTERNATIONALE EN MATIERE DE RECHERCHE.....	14

INTRODUCTION

Les activités du Plan Opérationnel ont été budgétisées et ce document en donne la substance. Le plan opérationnel 2012-2014 de la recherche mobilisera au total **7 223 000 000**.

Ce montant est réparti entre les six axes du plan et le tableau ci-après donne la ventilation du montant par axe.

TABLEAU SYNTHETIQUE DU CADRE BUDGETAIRE

Axe	Année 1	Année 2	Année 3	Montant total
1- Renforcement institutionnel et organisationnel de la recherche	59000000	356000000	254000000	669000000
2- Renforcement des capacités de recherche	460000000	1819000000	2485000000	5094000000
3- Valorisation et visibilité des résultats de la recherche et des services à la société	6000000	166000000	196000000	416000000
4- Renforcement de la gouvernance de la recherche	33000000	251000000	228000000	514000000
5- Mobilisation des ressources financières pour la recherche de l'Université de Ouagadougou	70000000	150000000	100000000	320000000
6- Développement de la coopération nationale et internationale en matière de recherche	0	130000000	160000000	220000000
			TOTAL	7 223 000 000

AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DE LA RECHERCHE

CODE	ACTIVITES	Période			Total (FCFA)	Sources de financement		
		année 1	année 2	année 3		Budget de l'Etat	PTF	Autres
A1R1 UN MEILLEUR POSITIONNEMENT DE LA RECHERCHE EST ASSURE TANT AU PLAN AU NIVEAU UNIVERSITAIRE QUE MINISTERIEL								
A1R1.1	LA MISSION DE RECHERCHE EST AFFIRMEE AU SEIN DE L'UO							
A 1	Définir un nouveau statut de l'enseignant-chercheur		40000000		40000000	X	X	
A2	Organiser des rencontres périodiques de travail entre la présidence, l'administration de la recherche, les responsables des écoles doctorales, et les administrations des centres et laboratoires de recherche	10000000	12000000	14000000	36000000	X		
A1R1.2 LA MISSION DE RECHERCHE DE L'UO EST AFFIRMEE AU SEIN DU MINISTERE								
A1	Mettre en place un mécanisme de compte rendu périodique entre les enseignants chercheurs et les autorités du ministère de tutelle	7000000	9000000	11000000	27000000	X		
A 2	Réaliser un plaidoyer pour l'amélioration du niveau d'allocation budgétaire de l'Etat dédiée à la recherche	4000000	5000000	6000000	15000000	X		
A1R 2 LA DIRECTION DE LA RECHERCHE RESTRUCTUREE ET OPERATIONNELLE FACILITE LA CONDUITE EFFICACE DES ACTIVITES DE RECHERCHE A L'UO								
A1RI.1 LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEL ORGANIGRAMME DE LA DR EST ASSUREE								
A 1	Définir le nouvel organigramme de la DR	3000000			3000000	X	X	
A2	Mobiliser le personnel professionnel et complémentaire de la DR		20000000	23000000	43000000	X		
A1RI2.2 LES CONDITIONS DE TRAVAIL DE LA DR SONT AMELIOREES								

Plan stratégique de la Recherche 2012-2016 de l'Université de Ouagadougou
Cadre budgétaire

A1	Mettre à la disposition de la DR des locaux adéquats pour son efficacité	10000000	40000000		50000000	X	X	X
A2	Doter la DR de matériels bureautiques et informatique adéquats	10000000	20000000		30000000	X	X	X
A3	Développer des outils de gestions administratives plus efficaces et collaboratives pour rendre la direction de la recherche professionnelle	10000000	10000000	10000000	50000000		X	
A1R3 LES ECOLES DOCTORALES FAVORISENT L'ECLOSION ET L'EPANOUISSEMENT DES TALENTS EN MATIERE DE RECHERCHE								
A1R13.1								
DES MESURES D'INCITATION DES JEUNES CHERCHEURS ET DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS SONT MISES EN PLACE								
A 1	Instaurer et promouvoir une culture de la reconnaissance de l'excellence dans la recherche		20000000	22000000	42000000	X	X	
A2	Définir une stratégie de promotion et de motivation des jeunes chercheurs			5000000	5000000	X		
A3	Mettre en place un programme d'accueil, de soutien et de conseil pour les jeunes chercheurs		10000000	13000000	23000000	X	X	
A4	Promouvoir des regroupements fédérateurs sur des thématiques de recherche interdisciplinaires ou innovantes		5000000	5000000	10000000	X	X	
A1R13.2								
UN SYSTEME DE COMMUNICATION PERFORMANT EST DEVELOPPE POUR LA PROMOTION DE LA RECHERCHE								
A1	Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication	5000000	55000000	85000000	145000000	X	X	
A2	Consolider le dispositif de communication de la DR, des ED et des structures de recherche (intranet et extranet)		65000000	35000000	100000000	X	X	
A3	Développer des groupes de diffusion de l'information sur les bases de données thématiques de la recherche		25000000	25000000	50000000	X		
	TOTAL	59000000	356000000	254000000	669000000			

AXE STRATEGIQUE 2 : RENFORCEMENT DES CAPACITES DE RECHERCHE

CODE	ACTIVITES	Période			Total (FCFA)	Sources de financement		
		année 1	année 2	année 3		Budget de l'Etat	PTF	Autres
A2R1 LES ECOLES DOCTORALES, LES CENTRES ET LABORATOIRES DE RECHERCHE DISPOSENT DE CONDITIONS DE TRAVAIL ADEQUATES								
A2R1.1 LES ED, LES CENTRES ET LABORATOIRES DE RECHERCHE DISPOSENT DE LOCAUX FONCTIONNELS								
A 1	Aménager les locaux existants pour loger les ED		50000000		50000000	X	X	
A 2	Construire des bâtiments pour abriter les ED		100000000	350000000	450000000		X	
A 3	Aménager les locaux abritant les centres et laboratoires de recherche		80000000		80000000	X	X	
A4	Construire des bâtiments/ locaux aux normes requises pour les laboratoires et centres de recherches			500000000	500000000		X	X
A2R1.2 LES ECOLES DOCTORALES, LES CENTRES ET LES LABORATOIRES DE RECHERCHE DISPOSENT D'EQUIPEMENTS ADAPTES A LEURS BESOINS								
A 1	Doter les écoles doctorales d'équipements bureautiques informatiques et logistiques	100000000	350000000		450000000		X	
A2	Doter les écoles doctorales de plateformes techniques opérationnelles			300000000	300000000		X	
A 3	Doter les centres et laboratoires de recherche d'équipements scientifiques, informatiques et bureautiques		400000000	500000000	900000000		X	X
A2R1.3 LES ECOLES DOCTORALES, LES CENTRES ET LES LABORATOIRES DE RECHERCHE DISPOSENT DE PERSONNEL DE SOUTIEN QUALIFIE ET EN QUANTITE REQUISE								
A 1	Renforcer les capacités du personnel déjà en activité dans les écoles doctorales, les centres et les Laboratoires de recherche	70000000	125000000	150000000	345000000	X	X	
A 2	Doter les administrations des écoles doctorales en effectif suffisant (secrétaires, agents administratifs, chauffeurs techniciens)	55000000	120000000	135000000	310000000	X		
A 3	Doter les centres et laboratoires de recherche en personnel de soutien suffisant (secrétaires,	150000000	120000000	120000000	390000000	X		

Plan stratégique de la Recherche 2012-2016 de l'Université de Ouagadougou
Cadre budgétaire

	techniciens)							
A2R2 LES COMPETENCES DES ENSEIGNANTS CHERCHEURS SONT RENFORCEES (AUGMENTATION DU NOMBRE D'ENSEIGNANTS CHERCHEURS, FORMATION EN TECHNIQUE DE REDACTION DE PROJET, CAPACITES LINGUISTIQUES)								
A2R12 LES CENTRES ET LABORATOIRES DE RECHERCHE DISPOSENT DE CADRE LEGISLATIF DE TRAVAIL ATTRACTIF								
A 1	Mettre à disposition des centres et des laboratoires de recherche, des enseignants-chercheurs en nombre suffisant selon une approche genre	50000000	120000000	100000000	600000000	X		
A 2	Renforcer les capacités des enseignants chercheurs dans la rédaction de projets de recherche	25000000	25000000	25000000	75000000		X	
A 3	Renforcer les capacités linguistiques des enseignants-chercheurs (Anglais)		4000000	5000000	9000000	X	X	
A2R3 DES THEMATIQUES DE RECHERCHE EN LIEN AVEC LES PRIORITES NATIONALES SONT IDENTIFIEES ET MISE EN ŒUVRE								
A2R13.1 La mise en cohérence du P.S avec les instruments nationaux de planification : (SCADD, PAGEDD et programme du ministère) est assurée								
A1	Identifier les thématiques prioritaires	10000000	10000000		20000000	X		
A2	Assurer le niveau de cohérence requis entre le PS de la recherche, les compétences de l'UO et les instruments nationaux de planification		15000000		15000000	X	X	
A2R13.2 Des programmes multidisciplinaires en lien avec les priorités nationales sont exécutés								
A1	Mettre en œuvre des projets de recherche sur les priorités nationales de production agricole, de la santé et de l'éducation		150000000	150000000	300000000	X	X	X
A2	Mettre en œuvre des projets de recherche sur la dimension humain et sociale du développement		150000000	150000000	300000000	X	X	X
	total	460000000	1819000000	2485000000	5094000000			

AXE STRATEGIQUE 3 : VISIBILITE ET VALORISATION DE LA RECHERCHE ET DES SERVICES A LA SOCIETE

CODE	ACTIVITES	Période			Total (FCFA)	Sources de financement		
		année 1	année 2	année 3		Budget de l'Etat	PTF	Autres
A4R1 LES ACTIVITES DE RECHERCHE ET LES SERVICES A LA SOCIETE SONT VISIBLES ET LES RESULTATS DE LA RECHERCHE SONT CONNUS								
A3R11.1								
LES ACTIVITES DE LA RECHERCHE SONT VISIBLES								
A.1	Instaurer et réaliser des couvertures médiatiques (presse audio, écrite, télé, numérique) sur les activités de la recherche structures de recherche, les thématiques, expertises	15000000	15000000	15000000	45000000	X	X	
A3R11.2								
LES RESULTATS DE LA RECHERCHE SONT VULGARISES								
A 1	Participer de façon continue au FRISIT	6000000	10000000	12000000	28000000	X	X	
A 2	Organiser des manifestations scientifiques (colloque, séminaire, forum, symposium...)	6000000	10000000	12000000	28000000	X		
A3	Développer des outils de diffusion et de vulgarisation des mémoires de thèse, et de Master (édition, mise en ligne...)	2000000	4000000	8000000	14000000	X		
A.4	Tenir régulièrement les JPO	25000000	25000000	25000000	75000000	X	X	
A.5	Instaurer et réaliser des publi-reportages sur les soutenances de thèse de doctorat		5000000	6000000	11000000	X	X	
A3R11.3								
LES MILIEUX DU GOUVERNEMENT ET DES ONG/ASSOCIATIONS SONT ENGAGES DANS LA VULGARISATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE DE L'UO								
A 1	Etablir des collaborations avec les ONG, les associations et la société civile pour la vulgarisation des résultats de la recherche		35000000	40000000	75000000	X		
A 2	Associer les milieux politiques dans la vulgarisation des résultats de recherche		3000000	5000000	8000000	X		
A 3	Impliquer les autorités coutumières et religieuses dans la vulgarisation des résultats de		10000000	12000000	22000000	X	X	

Plan stratégique de la Recherche 2012-2016 de l'Université de Ouagadougou
Cadre budgétaire

	la recherche							
A 4	Accroître la collaboration avec les structures nationales de vulgarisation des résultats de la recherche		5000000	5000000	10000000	X		
A3R2 Les résultats des recherches sont valorisés								
A3RI2.1								
LES RESULTATS DE LA RECHERCHE SONT VALORISES								
A1	Mettre en place un dispositif interne de valorisation des résultats de recherche		5000000	7000000	12000000	X		
A2	Mettre en place un cadre de concertation entre les acteurs (secteur public, secteur privé) de la recherche scientifique et technologique		3000000	3000000	6000000	X		
A3	Etendre le cadre de concertation avec le secteur privé et la communauté universitaire, dans le cadre de la recherche		5000000	7000000	12000000	X		X
A 4	Accroître la collaboration avec les structures nationales de valorisation des résultats de la recherche		5000000	5000000	10000000	X		X
A3RI2.2								
Des résultats de la recherche sont adoptés par les bénéficiaires potentiels								
A1	Organiser des ateliers d'informations entre le pouvoir public et la communauté universitaire		5000000	7000000	12000000	X		
A2	Organiser des ateliers d'informations entre la société civile et la communauté universitaire		5000000	7000000	12000000	X		
A3R3 La propriété intellectuelle et l'éthique dans le cadre de la recherche sont connues à l'UO								
A3RI3.1								
UN REGIME SPECIFIQUE PERMETTANT LA RECONNAISSANCE D'ACTIFS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE DES CHERCHEURS EST MIS EN PLACE								
A1	Elaborer des outils de formation sur les procédures du brevetage		4000000	6000000	10000000	X	X	
A2	Former et sensibiliser les chercheurs sur les règles d'éthique en recherche		8000000	8000000	16000000	X	X	X
A3RI3.2								
LES REGLES D'ETHIQUE DANS LA RECHERCHE SONT ADOPTEES								
A1	Mettre en place un dispositif de formation des		4000000	6000000	10000000	X	X	

Plan stratégique de la Recherche 2012-2016 de l'Université de Ouagadougou
 Cadre budgétaire

	chercheurs sur l'éthique en recherche							
A2	Former et sensibiliser les chercheurs sur les règles d'éthique en recherche		8000000	8000000	16000000	X	X	
	TOTAL	6000000	166000000	196000000	416000000			

AXE STRATEGIQUE 4 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE LA RECHERCHE

CODE	ACTIVITES	Période			Total (FCFA)	Sources de financement		
		année 1	année 2	année 3		Budget de l'Etat	PTF	Autres
A4R1 Le cadre légal pour la gouvernance de la recherche est amélioré								
A4R11								
LE NOUVEAU CADRE JURIDIQUE DE LA RECHERCHE AU SEIN DE L'UO EST DEFINI								
A1	Relire les textes actuels réglementant la recherche à l'UO	5000000	5000000		10000000	X		
A2	Diffuser les nouveaux textes au niveau des chercheurs et des partenaires de la recherche		3000000	3000000	6000000	X	X	
A4R2 La gouvernance académique et administrative de la recherche est rendue performante								
A4R12.1								
LE PLAN STRATEGIQUE DE LA RECHERCHE EST BIEN CONNU TANT AU PLAN UNIVERSITAIRE QU'A L'EXTERNE								
A1	Mettre en place un dispositif de diffusion, d'appropriation et de suivi du P.S au sein de l'UO	6000000	3000000		9000000	X		
A2	Diffuser le P.S au niveau des autorités politiques nationales et en direction des PTFs	3000000	2000000		5000000	X	X	X
A4R12.2								
LA BONNE GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE EST ASSUREE AU SEIN DE L'UO								
A1	Instaurer et promouvoir la pratique de la bonne gouvernance dans les projets de recherche	10000000	40000000	50000000	100000000	X	X	
A4R12.3								
LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES DOCTORALES SONT MISES EN APPLICATION								
A1	Promouvoir le respect des textes relatifs à la désignation des responsables des structures	2000000	3000000	3000000	10000000	X		

Plan stratégique de la Recherche 2012-2016 de l'Université de Ouagadougou
Cadre budgétaire

A2	Instaurer et promouvoir les pratiques du management de la qualité	2000000	25000000	2000000	29000000	X	X	
A4R3 LA GESTION SCIENTIFIQUE DES RESULTATS DE RECHERCHE EST AMELIOREE								
A4RI3.1								
UN SYSTEME DE VEILLE STRATEGIQUE ET DE CAPITALISATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE EST MIS EN PLACE								
A1	Mettre en place la cellule de veille stratégique		15000000		15000000	X		
A2	Assurer les pratiques de veille stratégique		85000000	95000000	180000000	X	X	X
A3	Alimenter une base de données sur les résultats de recherche		25000000	35000000	60000000	X		
A4RI3.2								
LA PRATIQUE DE LA DEMARCHE QUALITE EST INSTAUREE DANS LES LABORATOIRES ET CENTRES DE RECHERCHE								
A1	Instaurer et promouvoir les pratiques de la démarche qualité en recherche	5000000	20000000	15000000	40000000	X	X	
A2	Diffuser les meilleures pratiques existantes		25000000	25000000	50000000	X	X	
	TOTAL	33000000	251000000	228000000	514000000			

AXE STRATEGIQUE 5 : MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES POUR LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

CODE	ACTIVITES	Période			Total (FCFA)	Sources de financement		
		année 1	année 2	année 3		Budget de l'Etat	PTF	Autres
A5R1 Un fonds spécifique dédié à la recherche est mis en place et est opérationnel								
A5R11 UN CADRE JURIDIQUE SUR LE FONDS DE LA RECHERCHE EST MIS EN PLACE								
A 1	Elaborer le cadre juridique de mise en place d'un fonds dédié à la recherche à l'UO		20000000		20000000	X	X	
A 2	Assurer la promotion du Fonds pour la recherche à l'UO auprès des chercheurs de l'UO		25000000	25000000	50000000	X		
A5R2 Une coordination en matière de recherche de financements est opérationnelle								
A5R12 Une coordination en matière de recherche de financement est mise en place et oriente les chercheurs								
A 1	Mettre en place une coordination en matière de recherche en relation avec la coopération internationale	5000000	5000000		10000000	X	X	
A2	Elaborer un document de stratégie de mobilisation des ressources pour la recherche	10000000	10000000		20000000	X	X	
A3	Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources pour la recherche		15000000	15000000	30000000	X	X	
A4	Promouvoir l'auto financement des travaux de recherche		5000000	5000000	10000000	X		
A5R3 La concertation avec les partenaires financiers, facilite la mobilisation des financements pour la recherche.								
A5.R11 LE CADRE DE CONCERTATION AVEC LES PTF EST FONCTIONNEL								
A 1	Elaborer et diffuser le texte portant création et fonctionnement du cadre de concertation		15000000		15000000	X	X	
A2	Organiser une table ronde des PTF sur le financement de la recherche	55000000			55000000	X	X	
A3	Tenir des rencontres périodiques entre UO et PTF		55000000	55000000	110000000	X	X	X

TOTAL	70000000	150000000	100000000	320000000			
--------------	-----------------	------------------	------------------	------------------	--	--	--

AXE STRATEGIQUE 6 : DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION NATIONALE ET INTERNATIONALE EN MATIERE DE RECHERCHE

CODE	ACTIVITES	Période			Total (FCFA)	Sources de financement		
		année 1	année 2	année 3		Budget de l'Etat	PTF	Autres
A6R1 Les accords de partenariat avec les institutions, centres de recherche au niveau national (secteur public, secteur privé et détenteurs des savoirs endogènes) et international sont mieux cadrés et facilitent les activités de recherche								
A 1	Etablir des accords de partenariat mutuellement avantageux au plan national		20000000	30000000	50000000	X	X	
A 2	Etablir des accords de partenariat mutuellement avantageux au plan international		30000000	50000000	80000000	X	X	X
A6R2 Des thématiques émergentes sont identifiées et mises en œuvre dans des programmes de coopérations scientifiques avec les Institutions, centres de recherche et affiliés au niveau national et international								
A 1	Développer de nouvelles thématiques de recherche stratégique et innovante en vue d'accroître le financement de la recherche		30000000	30000000	60000000	X	X	X
A 2	Accroître les partenariats dans des programmes de recherche multidisciplinaires ou de groupes mixtes de recherche		20000000	20000000	40000000	X	X	X
A3	Rechercher des financements dans les réseaux scientifiques inter-institutions pour les thématiques émergentes		20000000	20000000	20000000	X	X	
A4	Mettre en place un système de restitution des résultats de recherche émergente		10000000	10000000	20000000	X		
	TOTAL	0	130000000	160000000	220000000			